

— Règlements d'examen :	
• Energie et équipement	p. 2331
• Electrotechnique	p. 2338
• Electronique	p. 2350
• Construction mécanique	p. 2358
• Microtechniques	p. 2370
• Sciences médico-sociales : modification	p. 2380
• Musique : modification	p. 2381
• Techniques informatiques : modification	p. 2381
• Génie civil : modification	p. 2382
• Arts appliqués : modification	p. 2383

Lettre des professeurs de Sciences Physiques

du Lycée Lyautey I - Casablanca

A MONSIEUR LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

La circulaire du B.O.E.N. du 13-1-1983 (numéro spécial) laisse paraître une ambiguïté concernant le problème du passage de première S en terminale. Notre administration a levé cette ambiguïté de la manière suivante : le redoublement en première S ne peut être imposé, et il y a alors passage automatique en Terminale D.

De fait, dans la plupart des cas (70 %), les redoublements conseillés ne sont pas acceptés.

Il s'ensuit que :

- 1) Les classes de Terminale D seront chargées d'élèves dont le très faible niveau pèsera lourdement sur la qualité de l'enseignement dispensé à chacun.
- 2) Pour revaloriser ce type de classe, les programmes ont été notablement alourdis en chimie organique et en sciences biologiques, sans grand changement d'horaire. Avec des programmes plus ambitieux à enseigner à des élèves plus faibles, c'est l'effet inverse qui sera obtenu. Et la revalorisation des classes de Terminale D qui nous paraît indispensable est une fois de plus remise en cause.

C'est pourquoi nous avons l'honneur de vous demander de laisser à nouveau aux professeurs la possibilité (transitoire ?) d'imposer les redoublements nécessaires en classe de 1^{re} S.

Casablanca, 23 juin 1983.

N.D.L.R. : Les élèves de Terminale D en sciences physiques ont vu leur horaire accru de une heure.